

C.GWIZDZIEL
Proviseur
A mesdames et messieurs
Les parents d'élèves
Des classes de terminales

Montpellier, le 15 mai 2017

Objet : Calendrier de fin d'année scolaire

Le calendrier de fin d'année scolaire et le déroulement des différentes opérations afférentes à cette période sont établis de la manière suivante :

- 1) les conseils de classes se dérouleront du 1^{er} au 9 juin 2017. Le conseil de classe formulera un avis pour l'examen qui sera porté au livret scolaire; cet avis est fonction des résultats obtenus et du sérieux manifesté tout au long de l'année de terminale. L'avis porté sera examiné par le jury de délibération du baccalauréat.
- 2) La consultation des livrets scolaires sera possible à partir du 16 juin 2017 via PRONOTES .
- 3) La fin des cours est fixée au 9 juin. A partir du 12 juin, les élèves peuvent réviser avec leurs enseignants ou choisir d'entamer leurs révisions à domicile. Un « philoton » est organisé en salle Lumière le 12 et 13 juin pour les élèves volontaires et sur inscription auprès de leur professeur de philosophie.
- 4) La préparation des salles d'examen s'effectuera à/p du 13 juin après-midi. Les épreuves écrites du baccalauréat se dérouleront du 15 au 22 juin 2017. Vos enfants passeront leurs épreuves écrites au lycée. Ils doivent être présents une demi-heure avant le début des épreuves. Leur ponctualité est impérative ; les retardataires pourront sur décision du chef de centre et pour des circonstances exceptionnelles être admis sous réserve qu'aucun autre candidat n'ait quitté la salle et dans la limite de la 1^{ère} heure de composition. Par ailleurs, une pièce d'identité et la convocation seront exigées. Les téléphones portables devront être éteints et déposés dans les cartables au fond de la salle de composition. Tout objet connecté est strictement interdit. Toute tentative de fraude fait l'objet d'un rapport envoyé au rectorat qui statuera sur la sanction disciplinaire à prendre.
- 5) Le service de restauration est maintenu pendant toute la période d'examen. (réservation obligatoire)
- 6) Les jurys de délibération se réuniront le 4 juillet. Les résultats seront affichés le 5 juillet à partir de 10h00. (sur le lieu indiqué sur la convocation)
- 7) Le cas échéant, les oraux de rattrapage se dérouleront le 7 juillet 2017. Les résultats seront affichés le soir même de l'oral.(lieu indiqué sur la convocation)
- 8) En cas d'échec au baccalauréat, une demande de doublement est à effectuer dès l'obtention des résultats et au plus tard le 8 juillet à 12h00. Un document spécifique est à retirer au secrétariat.
- 9) La restitution des manuels scolaires s'effectuera du 23 au 28 juin et au plus tard le 10 juillet 2017.

Je souhaite une pleine réussite à votre enfant et vous prie de recevoir, mesdames, messieurs, mes respectueuses salutations

Le proviseur

C.GWIZDZIEL